

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil d'administration (CA)

Séance du 12 mars 2024

Le Conseil d'administration a approuvé :

- ❑ Le procès-verbal du Conseil d'administration du 6 février 2024
- ❑ Le compte financier 2023 (Avignon Université et Fondation Universitaire)
- ❑ Le transfert du portage de la licence professionnelle « Assurance, Banque, Finance » de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) vers l'UFR Droit, Economie, Gestion (DEG) à compter de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ Le remplacement de deux membres du collège « Établissement » au Conseil de gestion de la Fondation universitaire, sur proposition du Président
- ❑ La convention de partenariat 2022-2023 entre Avignon Université, le CFA Epure Méditerranée - FORMASUP PACA et NEXTECH pour la mise en œuvre de la Licence Professionnelle « Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement » - Parcours « Management des Risques Technologiques et Professionnels »
- ❑ La convention de partenariat du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) « Territoire d'Innovation Pédagogique » pour le projet « PANORAMA »
- ❑ La convention de déploiement de la solution Sifac+ avec l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE) à compter du 1er janvier 2025

Le Conseil d'administration a été informé de :

- ❑ La liste des contrats de recherche signés en 2023

À noter : l'ensemble des documents sera consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil d'administration.

Fait à Avignon, le 12 mars 2024

Le Président d'Avignon Université



**Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage**

Service des affaires générales et institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33 (0)4 90 16 28 85

vice-president-ca@univ-avignon.fr